

NOTRE ENGAGEMENT, AU CŒUR DE NOTRE SAVOIR-FAIRE



2010

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



UNE EXPERTISE INTERNATIONALE
UN ENGAGEMENT HUMAIN

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

TABLE DES MATIÈRES

- 3** Profil de la Société
- 7** Notre engagement, au cœur de notre Savoir-faire
- 9** Réalisations 2010 – Objectifs 2011
- 10** SEMAFO et ses partenaires
- 11** Une gouvernance tournée vers la création de valeur
- 13** Politique de responsabilité sociale
- 14** Cinq thèmes prioritaires soulignant notre engagement envers nos parties prenantes

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS...

- 15** les communautés
- 19** l'économie des pays hôtes
- 21** les pratiques de travail et les droits humains
- 25** la santé et la sécurité
- 31** la biodiversité et l'environnement
- 38** Tableau des indicateurs du GRI

Portée du rapport

Le premier rapport de développement durable de SEMAFO présente la performance de SEMAFO inc. et de ses principales filiales - SEMAFO Burkina Faso S.A., Société des Mines du Liptako (SML) S.A. et SEMAFO Guinée S.A. - en termes de performance environnementale, sociale et économique à l'ensemble de ses parties prenantes, internes et externes.

Ce rapport couvre l'exploration et les mines de SEMAFO pour l'année 2010, au Burkina Faso, au Niger ainsi qu'en Guinée et sera publié annuellement.

Moyens de communication

Ce rapport constitue le principal moyen de reddition de comptes de SEMAFO en matière de développement durable. D'autres outils peuvent être également consultés :

- Une nouvelle version du site Internet sur la responsabilité sociale, mise en ligne au printemps 2011.
- Une section du Rapport annuel 2010 est également consacrée à la responsabilité sociale.

Collecte et validation des données

La publication de ce rapport nécessite la collaboration de nombreux intervenants de l'entreprise. Sa réalisation, incluant la collecte et la vérification des informations, est sous la responsabilité du département des affaires corporatives de SEMAFO. Les informations contenues dans ce rapport ont été fournies par divers spécialistes, gestionnaires ainsi que les systèmes d'information de SEMAFO.

Lignes directrices du GRI

Le présent rapport a été élaboré à l'aide des lignes directrices du *Global Reporting Initiative* (GRI), assurant crédibilité et qualité de l'information en termes de responsabilité sociale. Le GRI atteste que le présent rapport est conforme au niveau d'application C de ses lignes directrices.



Tous les montants sont présentés en dollars US.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

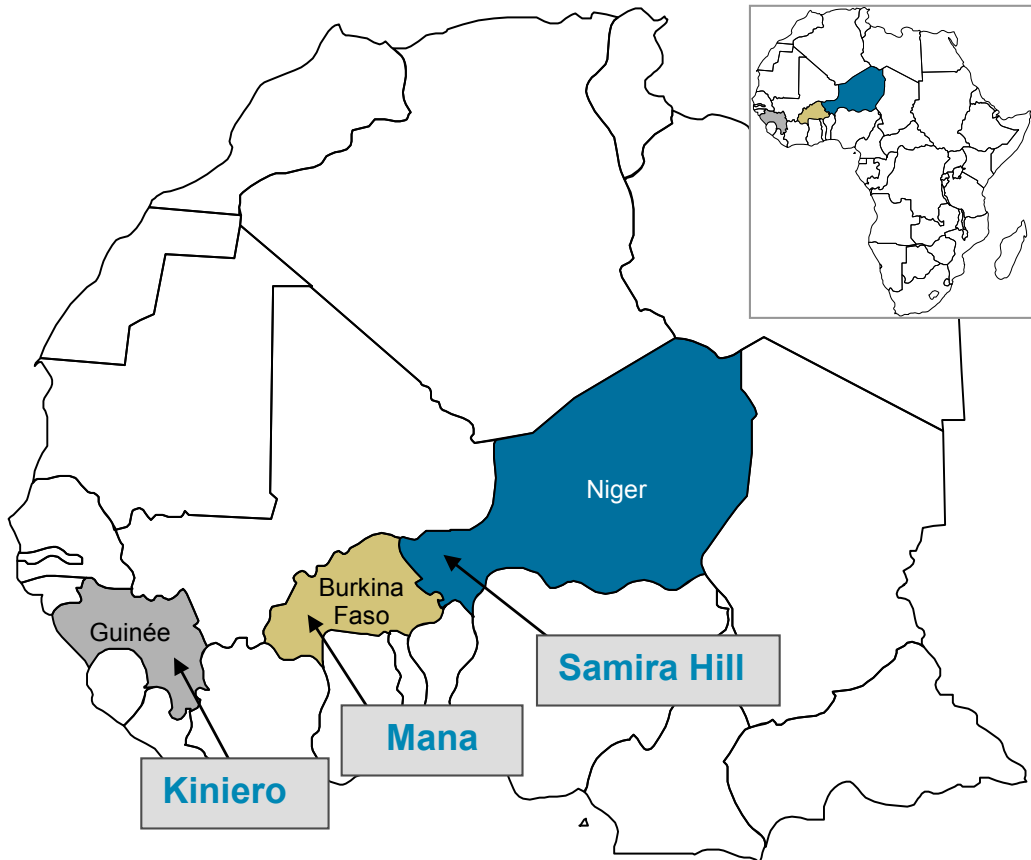
SEMAFO est une société minière canadienne qui a des activités de production et d'exploration aurifères en Afrique occidentale. La Société exploite actuellement trois mines d'or : la mine Mana au Burkina Faso, la mine Samira Hill au Niger et la mine Kiniero en Guinée. SEMAFO s'est engagée à agir consciencieusement afin de devenir un acteur de premier plan dans la région géographique où elle exerce ses activités. La priorité stratégique de SEMAFO consiste à maximiser la valeur pour ses actionnaires par la gestion efficace de ses actifs existants ainsi que par la recherche de croissance organique et stratégique.

Mission de la Société

Créer avec les pays où nous exerçons nos activités un partenariat exemplaire dans le développement de leurs ressources naturelles, en y associant notre savoir-faire et en nous appuyant sur nos connaissances ainsi que nos ressources financières.

Mission humanitaire

Créer dans les pays où nous exerçons nos activités un climat propice à l'amélioration des conditions de vie par nos actions, par nos investissements dans des projets de développement communautaire, par la création d'emplois, par la formation et la valorisation des populations et par les retombées que nous créons.



En couverture : Vérification de la qualité de l'eau dans un village à proximité de la mine Mana au Burkina Faso. L'échantillonnage est effectué par M. Mamoudou OUEDRAOGO, coordonnateur environnement de la mine Mana.

VALEURS DE SEMAFO

Respect et intégrité : ces valeurs sont à la base de tout ce que nous accomplissons - grâce à l'imputabilité, la responsabilisation, l'honnêteté, la transparence, la protection de l'environnement et la sécurité de nos employés.

Recherche de l'excellence : nous visons sans cesse l'excellence dans tout ce que nous accomplissons - grâce à la qualité, l'effort, la persévérance, l'amélioration continue, l'entrepreneurship et le leadership.

Compétence : nous soutenons les réalisations individuelles et collectives, car elles ont une incidence directe sur l'entreprise - grâce à un impact direct sur le leadership et sur la performance de l'entreprise au niveau de la dotation, l'intégration, la gestion, l'évaluation, la promotion, la formation, le perfectionnement et la relève.

Travail en équipe : nous croyons au pouvoir des gens qui unissent leurs efforts pour atteindre des buts communs.

2 000 personnes partagent nos valeurs

Historique de SEMAFO

1995

Création de SEMAFO par M. Benoit La Salle, FCA

Les six premières années d'activité de SEMAFO sont consacrées à l'exploration en Afrique de l'Ouest.

2002

Ouverture de la première mine, Kiniero, en Guinée

2004

Ouverture de la mine Samira Hill au Niger

2008

Ouverture de la mine Mana au Burkina Faso, qui deviendra rapidement la mine phare de SEMAFO avec 69 % de la production totale de la Société en 2010

Création de Fondation SEMAFO, organisme de bienfaisance qui soutient les communautés du Burkina Faso, du Niger et de la Guinée

SEMAFO s'engage à remettre jusqu'à 2 % de ses bénéfices nets à Fondation SEMAFO.



Création de SEMAFO Énergie dans le but d'augmenter la production d'électricité des pays hôtes de SEMAFO



2009

Signature de partenariats public-privé entre les gouvernements et SEMAFO Énergie

Prix reçus

2004

M. Benoit La Salle, président et chef de la direction de SEMAFO - **Officier de l'Ordre du Mérite du Niger de la République du Niger**. M. La Salle a reçu des mains du Président la médaille de l'Ordre du Mérite du Niger. Cet honneur lui a été remis en raison des retombées économiques engendrées par les activités de l'entreprise.

2008

M. Benoit La Salle, président et chef de la direction de SEMAFO - **Chevalier de l'Ordre National du Burkina Faso**. M. La Salle a reçu des mains du Président la médaille de l'Ordre National du Burkina Faso, en reconnaissance des retombées économiques engendrées par les activités de l'entreprise.

SEMAFO - **Prix Mention spéciale Alpha 2008 de la Chambre de commerce et de l'industrie de Saint-Laurent**. Prix remis par l'honorable Stéphane Dion, chef du Parti libéral du Canada et chef de l'opposition, lors du 24^e gala annuel présenté à Montréal, Québec. Ce prix reconnaît le rôle de SEMAFO pour ses actions visant la protection de l'environnement et comme chef de file dans la responsabilité sociale d'entreprise. SEMAFO a également reçu le prix Alpha 2008 dans la catégorie « Manufacturier de matières premières ».

2009

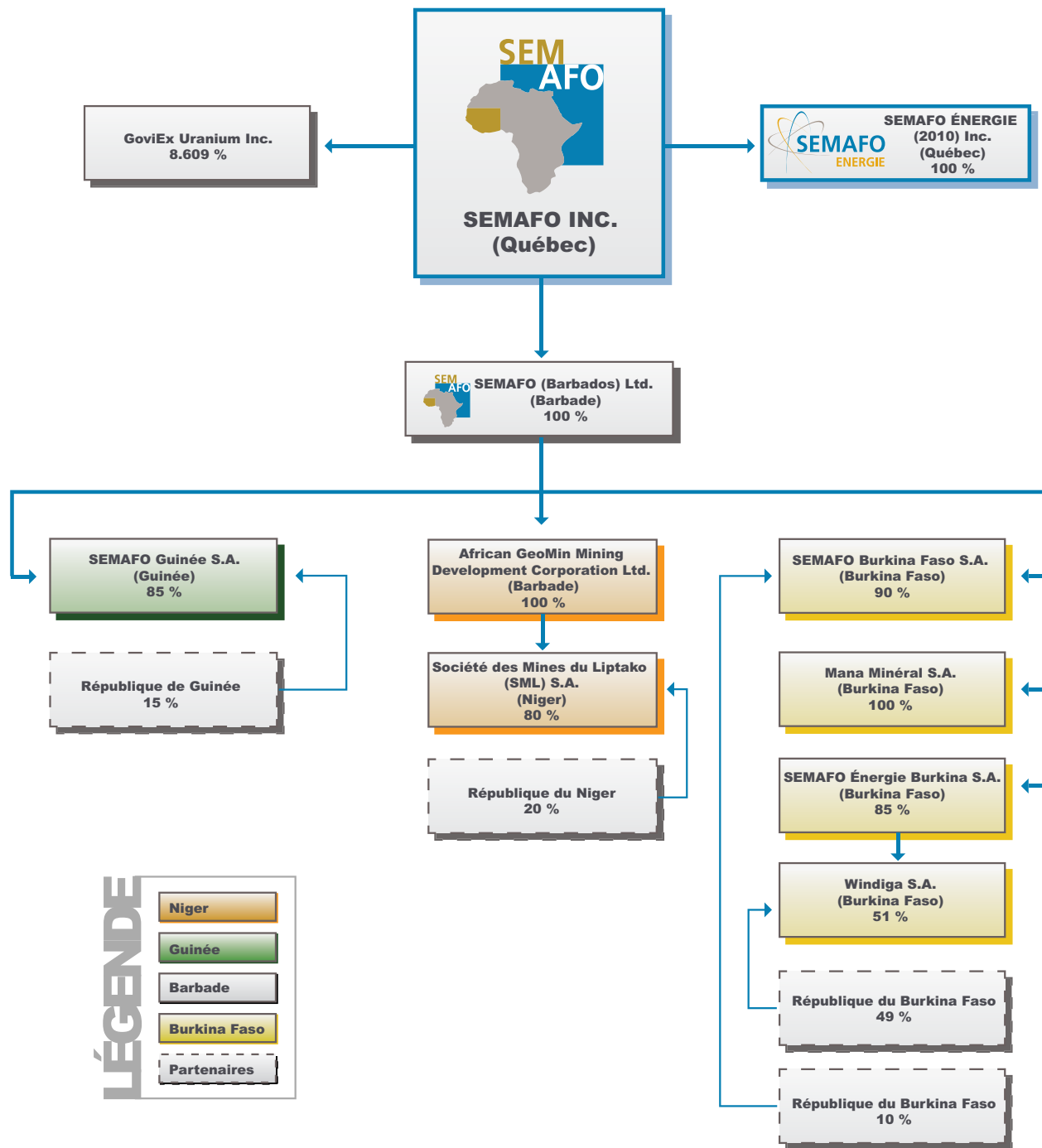
M. Benoit La Salle, président et chef de la direction de SEMAFO - **Entrepreneur de l'année 2009**, Ernst & Young dans la catégorie « Produits et services d'entreprise à entreprise ». M. La Salle a été honoré de recevoir ce prestigieux prix et l'a accepté au nom de chacun des employés qui contribue de façon assidue au succès de SEMAFO.

2010

SEMAFO – pour une première participation, se situe dans la très sélecte liste des **50 employeurs de choix au Canada** dans sa catégorie, suite aux résultats du sondage Aon Hewitt sur la mobilisation des employés.

STRUCTURE OPÉRATIONNELLE

SEMAFO inc. est constituée en vertu de la partie IA de la Loi sur les compagnies du Québec.



NOTRE ENGAGEMENT, AU CŒUR DE NOTRE SAVOIR-FAIRE

C'est avec fierté que nous vous présentons le premier rapport de développement durable de SEMAFO, décrivant notre cheminement concret quant à notre responsabilité d'entreprise à l'égard de nos parties prenantes. Ce rapport décrit les réalisations accomplies depuis plusieurs années, notamment en 2010, et s'inscrit naturellement dans notre démarche et notre engagement envers le développement durable.

Notre évolution dans ce domaine se révèle un parcours rempli de belles réalisations comme de défis. Le développement durable ne s'improvise pas. C'est une réflexion à long terme qui guide nos pas dans l'action quotidienne, moyennant constance, rigueur et échanges avec nos partenaires, et ce, dans un esprit d'amélioration continue.

SEMAFO et ses employés agissent en tant qu'invités dans nos pays hôtes et notre règle d'or, « Redonner », symbolise nos efforts en ce sens.

SEMAFO jouit d'une réputation méritée quant à son succès opérationnel et financier. En 2010, nous avons livré une solide performance et démontrons ainsi notre capacité à respecter nos engagements en atteignant ou en dépassant nos objectifs de façon répétée. Ceci nous donne les moyens de remplir nos missions envers nos actionnaires, nos employés et les communautés. Dans un contexte de développement du continent africain, nos activités bénéficient non seulement aux populations vivant à proximité de nos sites, mais également à l'ensemble des pays où nous exerçons nos activités, grâce aux retombées économiques.



« J'ai découvert pour la première fois le continent africain en 1993, lors d'une mission pour l'ONG Plan International Canada. » confie M. La Salle. « Ce séjour humanitaire m'a permis de rencontrer de hauts dignitaires qui m'ont convaincu de revenir avec des experts afin de participer au développement du secteur minier de leur pays. C'est ainsi que naquit SEMAFO qui, tout naturellement, s'est assigné une mission humanitaire qui me tient à cœur. » Il est pour nous primordial de valoriser notre mission humanitaire, tout à fait compatible avec notre mission corporative. Chaque jour nous prouve que cette double mission n'est pas seulement souhaitable, mais essentielle. Notre action communautaire est la pierre angulaire de notre savoir-faire. Chaque année, jusqu'à 2 % des bénéfices nets de SEMAFO

sont versés à Fondation SEMAFO afin de créer des projets de développement durable au bénéfice des communautés avoisinantes. En 2010, plus de 1 million \$ ont ainsi contribué à faire une différence marquante pour ces communautés. Bien au-delà de la philanthropie, Fondation SEMAFO se consacre principalement à l'élaboration de projets générateurs de revenus, à l'éducation et à la santé, en suivant notre règle d'or, « Redonner ».

SEMAFO, de concert avec les autorités, les communautés et Fondation SEMAFO, vise à étendre son action citoyenne. En ce sens, nous avons amorcé une campagne radiophonique nationale de sensibilisation au Burkina Faso, dans les quatre langues officielles. Cette campagne porte sur un certain nombre de sujets, tels que l'éducation, la santé ou bien encore la valorisation des ressources.

Un incontournable au développement : l'accès à l'énergie. En créant SEMAFO Énergie, SEMAFO s'associe aux priorités africaines visant à réduire la carence énergétique. SEMAFO Énergie a piloté des études de préféabilité dans les trois pays pour la réalisation de plusieurs projets, dont un pour la construction d'une centrale solaire de 20 MW, en partenariat avec le gouvernement burkinabè. Riche de soleil, le continent africain utilise rarement l'alternative solaire puisque les coûts de cette technologie sont encore très élevés. Espérant faire mentir ce paradoxe, ce projet d'énergie renouvelable s'intègre parfaitement dans le contexte international qui encourage des projets de développement durable.

En 2010, nous avons mis en place un certain nombre d'outils visant à renforcer l'engagement de nos employés envers la vision et les objectifs de SEMAFO. Un premier sondage sur la mobilisation des employés et un premier programme de reconnaissance en constituent un pôle important. Nous avons également amorcé un programme de développement du potentiel et des compétences de nos employés. Fortifier ce programme fait partie de nos objectifs pour 2011, de même que faciliter notre accès à une main-d'œuvre compétente tout en mettant en place une relève solide, à l'image de SEMAFO.



Assurer la sécurité et la santé de nos employés, des sous-traitants et des communautés relève de notre responsabilité. Plusieurs mesures ont été élaborées afin de prévenir les risques inhérents à notre métier, dont des séances de formation rigoureuses auprès de nos employés. Nous poursuivons nos efforts afin de diminuer l'occurrence des accidents avec arrêts, au nombre de huit en 2010.

Nous sommes conscients que nos activités ont un impact environnemental non négligeable, notamment en matière de végétation, de configuration des sols et d'utilisation d'une ressource précieuse : l'eau. C'est pourquoi sur chacun de nos sites, nous prenons des mesures

d'atténuation et de compensation appropriées, tant pendant les étapes d'exploration que de production, puis préparons leur réhabilitation de manière adéquate. Chaque année, notre système de gestion environnementale nous permet d'améliorer sensiblement notre performance. Nous continuerons d'évaluer nos processus en fonction de leurs impacts environnementaux réels et potentiels, afin de cibler les projets nécessaires à l'amélioration de notre performance en la matière.

Nous respectons tous les codes miniers ainsi que les lois des pays où nous menons nos activités et nous adhérons à l'*Initiative sur la Transparence des Industries Extractives (ITIE)*, soutenue par la Banque mondiale. De même, il va de soi que SEMAFO est guidée par les normes les plus élevées en matière de gouvernance d'entreprise.

Ainsi, la réalisation de bonnes performances financières et l'atteinte de nos objectifs de développement durable vont de pair. Fiers de nos accomplissements et conscients du chemin à parcourir, nous nous engageons à mettre en œuvre un plan d'action à la hauteur de nos valeurs, de notre vision et de notre mission humanitaire, pour aujourd'hui, pour demain et pour les générations futures.

Ceci est Notre Engagement.

BENOIT LA SALLE, FCA
Le président et chef de la direction

LAWRENCE MCBREARTY
Président, Comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité et du développement durable

Le 15 mars 2011

RÉALISATIONS ET OBJECTIFS

THÈMES	RÉALISATIONS 2010	OBJECTIFS 2011
Relations avec nos parties prenantes	Élaboration de nouveaux outils de communication avec nos parties prenantes	Impliquer davantage les parties prenantes dans l'élaboration du prochain rapport de développement durable
Gouvernance	Mise en œuvre du premier processus de création du rapport de développement durable Élaboration et mise à jour de politiques corporatives en rapport avec la responsabilité d'entreprise	S'engager auprès du <i>Pacte mondial</i> des Nations Unies Amender le <i>Code de conduite</i> pour viser spécifiquement la lutte contre la corruption
Communautés	Mise en place des structures pour une campagne radiophonique de sensibilisation pour l'amélioration des conditions de vie	Réaliser 52 émissions radiophoniques « <i>Ensemble pour une société meilleure</i> »
Fondation SEMAFO	720 000 \$ investis dans des projets générateurs de revenus et de soutien aux communautés	Développer le projet de production de paprika
SEMAFO Énergie	Finalisation d'une étude de pré faisabilité pour la réalisation de la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 20 mégawatts au Burkina Faso	Compléter l'étude de faisabilité technique et la clôture du financement pour la centrale solaire du Burkina Faso Réaliser des études de pré faisabilité pour quatre nouveaux projets énergétiques au Niger et en Guinée
Ressources humaines	Parmi les « 50 employeurs de choix au Canada » dans sa catégorie Signature du renouvellement du <i>Protocole d'entente</i> en Guinée (convention collective), valide jusqu'au 31 décembre 2012	Développer nos programmes de formation et notre culture de reconnaissance Renouveler le <i>Protocole d'entente</i> au Niger et au Burkina Faso
Santé et sécurité	Développement de plusieurs outils de sensibilisation	Réaliser un audit en santé et sécurité
Environnement	Aucun accident significatif environnemental dans nos mines Aucune amende ni sanction pour non-conformité	Améliorer notre système de collecte de données environnementales

SEMAFO ET SES PARTENAIRES

Une démarche de développement durable crédible repose sur l'existence de relations soutenues avec ses principales parties prenantes. SEMAFO a mis en place au fil des ans plusieurs mécanismes de relations, diversifiés et efficaces : ils permettent à SEMAFO d'être à l'écoute des besoins et des préoccupations de ses partenaires. Basés sur des échanges, ces mécanismes facilitent l'adoption de mesures répondant à des situations spécifiques tout en palliant du mieux que possible les divergences d'objectifs. À l'instar des attentes des parties prenantes, nos relations avec elles évoluent. Dans une perspective d'amélioration continue, SEMAFO cherche à constamment consolider sa démarche afin de concrétiser des engagements tout en soutenant des projets cohérents.

PARTIES PRENANTES	ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	MÉCANISMES DE RELATIONS
Communautés	<p>Acceptabilité des projets</p> <p>Impacts environnementaux et sociaux</p> <p>Emplois et approvisionnements locaux</p> <p>Infrastructure communautaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> Responsables affectées aux relations avec les communautés dans chacun des pays Comités de consultation, incluant des représentants des communautés vivant à proximité des projets Soutien d'initiatives communautaires Règlement de différends Publications destinées aux communautés
Organisations non gouvernementales	Éducation, santé, projets générateurs de revenus	<ul style="list-style-type: none"> Partenaire de Fondation SEMAFO
Gouvernements	<p>Contribution à la stratégie de développement durable des pays</p> <p>Conformité législative</p>	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat public-privé via SEMAFO Énergie Partenariats avec divers Ministères Conventions
Populations	Sensibilisation aux enjeux sociétaux	<ul style="list-style-type: none"> Émissions de radio Journaux régionaux et nationaux
Employés	<p>Santé et sécurité</p> <p>Conditions de travail</p> <p>Satisfaction</p> <p>Progression de carrière</p> <p>Planification de la relève</p>	<ul style="list-style-type: none"> Comités de santé et sécurité Programmes de formation Programme de reconnaissance Sondage Partenariats avec les universités Plan de relève Intranet Journal interne
Syndicats	Relations de travail harmonieuses	<ul style="list-style-type: none"> Plateformes de discussion Conventions collectives Comités de suivi
Sous-traitants	Respect des objectifs et valeurs de SEMAFO	<ul style="list-style-type: none"> Ententes et partenariats Contribution à Fondation SEMAFO
Fournisseurs	<p>Qualité de nos matériaux</p> <p>Respect des objectifs et valeurs de SEMAFO</p>	<ul style="list-style-type: none"> Ententes et partenariats
Actionnaires	<p>Pérennité de la Société</p> <p>Réputation</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapports financiers Communiqués de presse Assemblée annuelle Site Internet

UNE GOUVERNANCE TOURNÉE VERS LA CRÉATION DE VALEUR

L'engagement de SEMAFO : continuellement accroître sa performance en matière de responsabilité sociale



Cet engagement a débuté par la mise en place de pratiques de gouvernance permettant d'accroître la confiance envers l'entreprise de l'ensemble de ses parties prenantes. Tandis que ses activités et sa valeur économique connaissent une croissance soutenue, SEMAFO peaufine ses processus d'amélioration continue, développe ses structures de gouvernance, élabore de nouvelles politiques corporatives et met à jour l'ensemble de ses pratiques afin qu'elles reflètent son engagement d'entreprise responsable.

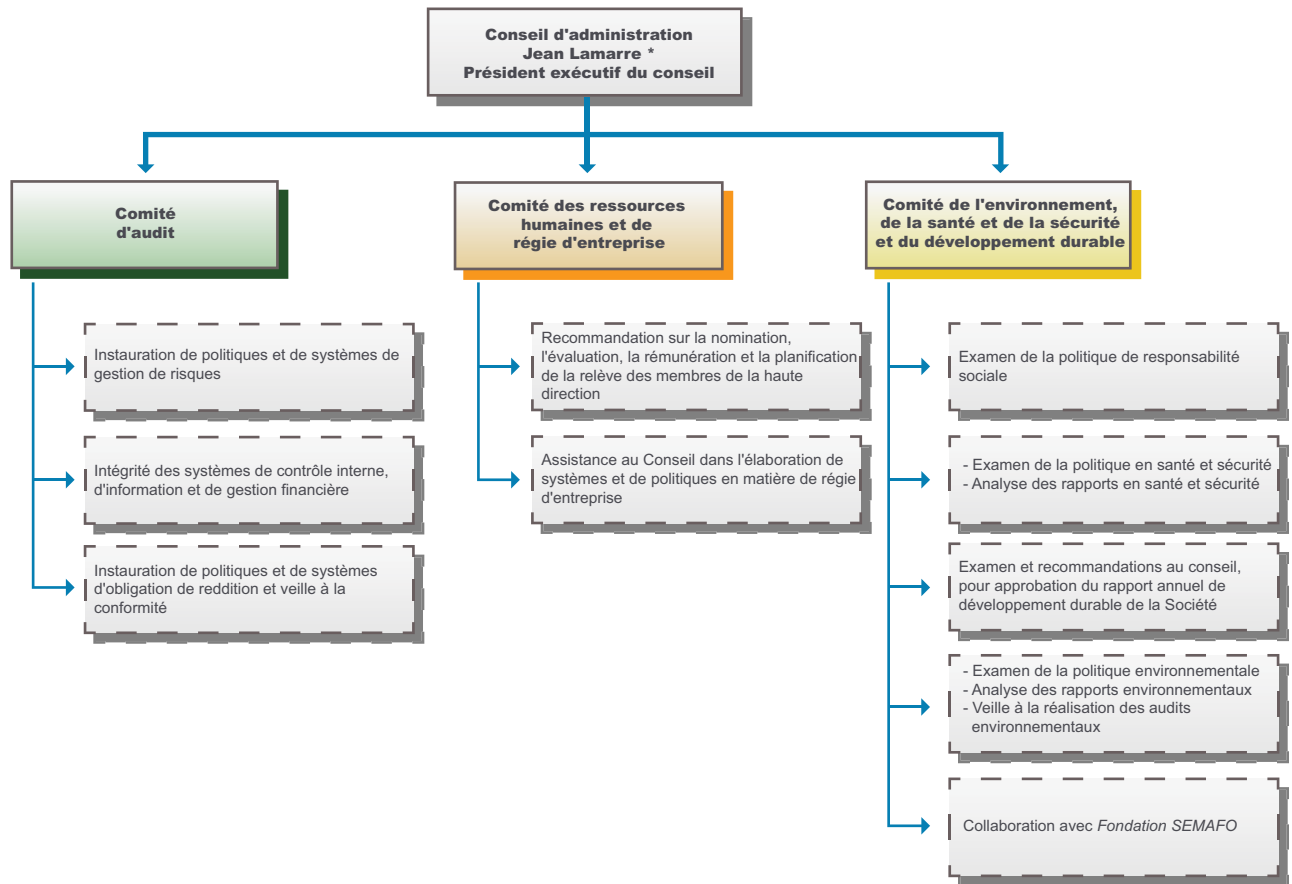
Le conseil d'administration¹ compte sept (7) membres dont cinq (5) membres indépendants. Outre la responsabilité de la gérance de SEMAFO et de la supervision de la gestion de ses activités, le conseil a également la responsabilité d'assurer que la Société agit conformément aux directives et des politiques émises. Chaque année, il est demandé aux administrateurs de signer le *Code de conduite* de SEMAFO, que l'on peut consulter sur le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Le conseil veille notamment à la mise en œuvre de politiques et de systèmes en ce qui a trait aux questions de responsabilité sociale de l'entreprise positionnant SEMAFO en tant que société minière agissant de façon responsable dans les pays où elle exerce ses activités. En tant que Société inscrite à la Bourse de Toronto, SEMAFO répond aux exigences de régie d'entreprise dictées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières².

Le principe de l'égalité de traitement des actionnaires, que l'on retrouve dans différentes lois applicables à la Société, lui interdit d'accorder à ses différentes parties prenantes, comme les employés, un accès privilégié au processus décisionnel corporatif de la Société. SEMAFO préconise cependant un dialogue franc et ouvert avec toutes ses parties prenantes. Plusieurs forums à cet effet ont déjà été créés, par exemple lors de la négociation des conventions collectives ou de rencontres informelles avec les employés. La Société s'est également dotée d'une politique permettant aux employés de partager avec les membres du comité d'audit, et ultimement le conseil d'administration, leurs préoccupations en matière de comptabilité, de contrôle comptable interne et d'audit.

Par ailleurs, la principale loi corporative qui régit la Société permet à ses actionnaires de soumettre des propositions en vue de leur Assemblée générale annuelle. Lorsque soumises à la Société de la façon prescrite, ces propositions sont incluses dans la documentation qui est envoyée annuellement par la Société à ses actionnaires aux fins de cette assemblée et y font l'objet d'une présentation par l'actionnaire qui a soumis la proposition ainsi que d'un vote par l'ensemble des actionnaires. Advenant que ces propositions soient adoptées, elles s'inscrivent dorénavant dans les politiques et façons de faire de la Société.

¹ Les mandats du conseil d'administration et des comités qui en relèvent, ainsi que les noms et fonctions des administrateurs, sont décrits sous la rubrique « Gouvernance » du site Internet de SEMAFO, à l'adresse www.semafo.com

² Annexe A – Pratiques en matière de régie d'entreprise, « Circulaire de sollicitation de procurations pour l'Assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires », 16 juin 2010, disponible sur www.sedar.com



* M. Lamarre a exercé les fonctions de président du conseil d'administration du 29 mai 2000 au 18 juin 2008. En reconnaissance des fonctions exercées et des responsabilités assumées par M. Lamarre et pour le bénéfice de l'ensemble des parties prenantes de SEMAFO, le conseil a nommé ce dernier, président exécutif du conseil le 18 juin 2008. Le conseil a en même temps désigné M. John LeBoutillier, administrateur principal, conformément aux meilleures pratiques canadiennes de régie d'entreprise.

Fondateur de SEMAFO, M. La Salle est le président et chef de la direction, et administrateur de la Société.

2010

- Élaboration du mandat du comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité et du développement durable
- Mise à jour du mandat du conseil d'administration, du mandat du comité d'audit, du mandat du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise
- Adoption de la politique de responsabilité sociale et de la politique corporative de santé et sécurité
- Adoption d'une nouvelle politique corporative en matière environnementale
- Mise en œuvre du premier processus de création du rapport de développement durable, en utilisant les lignes directrices du GRI

2011

- Amender le *Code de conduite* en visant spécifiquement la lutte contre la corruption
- Mettre à jour trois politiques : responsabilité sociale de l'entreprise, environnement et divulgation
- S'engager auprès du *Pacte mondial* et diffuser ses principes fondés sur des valeurs universelles

POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

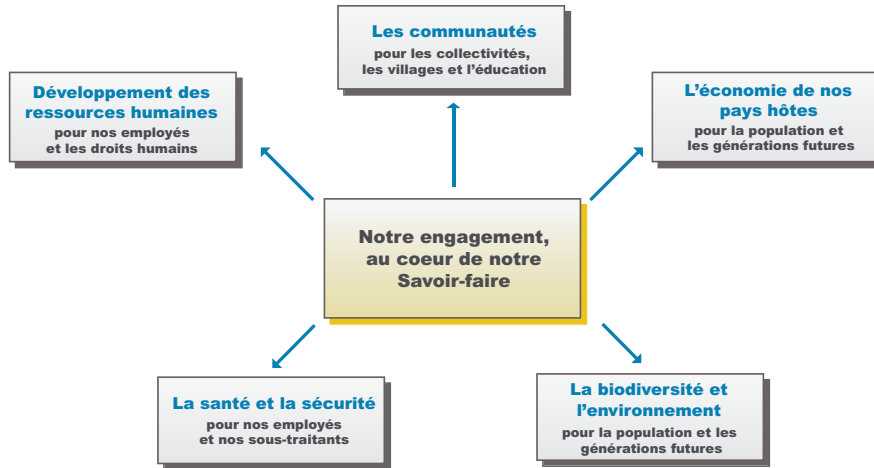
La présente politique constitue l'engagement de SEMAFO en matière de responsabilité sociale et énonce les principes directeurs de l'entreprise en ce domaine. SEMAFO s'engage à promouvoir la responsabilité sociale par l'amélioration continue de ses connaissances, de sa compréhension des enjeux et de ses actions. SEMAFO s'est dotée d'une double mission, corporative et humanitaire : en effet, l'entreprise veut créer dans les pays où elle exerce ses activités, un climat propice à l'amélioration des conditions humaines, tant par ses investissements dans des projets communautaires, que par la création d'emplois, la formation et la valorisation des populations des communautés où nous exerçons nos activités.

SEMAFO et ses employés expatriés agissent en tant qu'invités dans leurs pays d'accueil et s'efforcent d'assumer leurs responsabilités envers les communautés et l'environnement. Entre autres, SEMAFO accorde une importance fondamentale à ses employés, tant au niveau de leur santé et sécurité (cf. : Politique en matière de santé et sécurité), que de leur bien-être et de leurs conditions de travail. De même, SEMAFO compte sur ses employés et ses entrepreneurs pour s'engager à respecter l'environnement (cf. : Politique en matière d'environnement), et les communautés présentes. Cette politique contribue au respect de nos valeurs et bénéficie à l'ensemble des employés, des communautés là où nous exerçons nos activités, des fournisseurs et des actionnaires de SEMAFO.

Nous encourageons et reconnaissons chaque employé dans le soutien actif de cette politique et dans leur contribution dans la mise en œuvre des principes directeurs suivants :

- engagement de l'équipe de direction dans la création d'une culture de durabilité et que celle-ci se reflète aussi bien dans nos opérations que dans notre processus de gestion et de décision;
- motiver les employés à l'amélioration continue pour la protection de l'environnement, le développement des communautés et notre performance économique;
- sensibiliser nos employés et nos fournisseurs au respect des communautés présentes là où nous exerçons nos activités, des droits des individus ainsi que de leur culture et leurs valeurs;
- lorsque possible, tout en respectant nos conventions minières, promouvoir l'emploi de personnes locales sur nos sites d'exploitation et sensibiliser nos fournisseurs à faire la même chose;
- travailler avec les communautés locales et autres parties prenantes afin de développer des opportunités économiques et des projets de remplacement productifs en développant des habiletés à long terme;
- développer des relations durables avec les communautés, basées sur le respect et la confiance réciproques en vue d'atteindre des objectifs communs;
- sensibiliser nos fournisseurs et nos entrepreneurs au respect de l'esprit de cette politique;
- privilégier une communication ouverte et transparente afin de bâtir des relations durables avec nos parties prenantes, d'apporter des améliorations et de créer de la valeur à long terme en matière de responsabilité sociale;
- mettre en œuvre de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, de transparence et d'équité;
- déposer annuellement auprès du Comité de l'environnement, de la santé et sécurité et du développement durable, un rapport portant sur la performance de SEMAFO en matière de responsabilité sociale.

CINQ THÈMES PRIORITAIRES SOULIGNANT NOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOS PARTIES PRENANTES



Pertinence et intégration des attentes des parties prenantes dans le rapport sur le développement durable

SEMAFO débute sa reddition en matière de développement durable. Impliquer les parties prenantes d'une manière plus soutenue dans son prochain rapport fait partie de ses objectifs pour l'année 2011. Diverses priorités se sont dessinées cependant tout au long de l'année 2010, lors de l'analyse des diverses modes relationnels avec nos parties prenantes :

Communautés

- Inclure des données quantitatives sur le soutien aux communautés dans le développement d'infrastructures scolaires, sanitaires, etc. et le développement de leur autonomie, via la Fondation SEMAFO (p. 27) où directement via SEMAFO
- Comment SEMAFO contribue à la sensibilisation au VIH/SIDA, un problème majeur de santé publique, dans les pays où SEMAFO exerce ses activités (p. 30)

De par notre mission humanitaire, nous mettons naturellement l'emphase dans ce rapport sur la contribution de SEMAFO en matière d'amélioration des conditions de vie des communautés à proximité de nos sites.

Gouvernements

- Souligner les projets de SEMAFO quant à la sensibilisation des communautés aux enjeux sociétaux (p.15 et p. 27)
- Chiffrer la présence de SEMAFO en termes de retombées économiques (p. 19 et p. 20)
- Traiter de conformité législative et de la façon dont SEMAFO minimise son empreinte environnementale (p. 31 - 33)

Ressources humaines

- Traiter de ce que fait SEMAFO en matière de santé-sécurité, notamment ses actions pour limiter l'occurrence d'accidents (p. 26 - 28)
- Développer ce que SEMAFO fait pour la mobilisation de ses employés (p. 21 - 23)

Au sein de nos valeurs organisationnelles, la notion de Ressources humaines est très présente (Compétence, Travail en équipe, Respect et intégrité. p. 4). Il va de soi que la santé et sécurité ainsi que la mobilisation de nos employés prennent une place importante dans ce rapport.

Actionnaires

Notre profil précise que nous souhaitons maximiser la valeur pour nos actionnaires notamment par la gestion efficace de nos actifs existants (p. 3). Toute l'information contenue dans ce rapport est pertinente pour nos actionnaires, notamment la section sur la gouvernance (p. 11). Cependant, le *Rapport annuel 2010* ainsi que les *Informations financières annuelles 2010*³ contiennent les données relatives aux résultats financiers de l'entreprise pour l'année 2010, ainsi que l'information sur l'exploration, la production, la géologie et la gestion des risques, qui ne sont pas traités dans ce rapport.

3 Ces deux rapports sont disponibles à l'adresse www.semafo.com sous la rubrique « Rapports financiers » .

Le Rapport de développement durable 2010 de SEMAFO témoigne de l'engagement de l'entreprise envers le développement durable. Pour la première année, SEMAFO présente à ses parties prenantes un compte-rendu de sa performance sociale, environnementale et économique.

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LES COMMUNAUTÉS

SEMAFO s'est engagée à agir consciencieusement afin de devenir un acteur de premier plan dans les pays où elle exerce ses activités. Au-delà de nos activités minières, nous avons à cœur le volet humanitaire en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie et au développement des communautés qui nous accueillent. C'est ainsi que, par le biais de politiques et de programmes éthiques en matière de santé, d'éducation, de développement social et d'environnement, SEMAFO a cultivé au fil des ans un savoir-faire reconnu, en travaillant de concert avec les acteurs qui nous entourent : les gens, les communautés et les différentes autorités.

SEMAFO étend son action citoyenne à l'ensemble du Burkina Faso à travers une campagne radio



« Ensemble pour une société meilleure » vise à informer puis sensibiliser les populations sur 52 sujets, relatifs à l'amélioration des conditions de vie, comme la gestion d'activités génératrices de revenus et la protection de l'environnement. Les émissions sont réalisées en français, traduites en langues nationales et diffusées dans l'ensemble des 13 régions du Burkina Faso.

Fondation SEMAFO, au-delà de la philanthropie⁴



Notre plus grande initiative : la création en 2008 de Fondation SEMAFO qui a concrétisé les pratiques responsables de SEMAFO, développé une expertise en matière humanitaire et mis sur pieds de nombreux projets créateurs de valeur. L'éducation, la santé et l'agriculture constituent la pierre angulaire de son cœur de métier, contribuant ainsi à une meilleure qualité de vie pour les communautés desservies, pour aujourd'hui et pour les générations futures. Afin de s'assurer que les actions de la fondation soient axées sur les besoins réels de la population, un comité consultatif local a été créé au Burkina Faso.

Fondation SEMAFO accompagne chacun des acteurs et élabore conjointement avec les communautés des projets dans une perspective d'autonomie, notamment en prévision de la réhabilitation des sites miniers de SEMAFO. En 2010, Fondation SEMAFO a connu une croissance exponentielle et jouit à l'heure actuelle d'une réputation et d'une visibilité hors du commun.

La fondation est dotée d'un conseil d'administration autonome et indépendant de SEMAFO. En plus de SEMAFO et de ses filiales en Afrique Occidentale, la fondation travaille en étroite collaboration avec d'autres fondations, comme la Fondation SUKA, le Club Rotary de Darmouth en Nouvelle-Écosse, la Fondation Paul-Gérin Lajoie, TFO Canada, le Fonds commun pour les produits de base, Plan International Canada, Total et Partenaires Canadiens pour la Santé Internationale.

⁴ Pour de plus amples renseignements sur ces activités, les rapports annuels et les journaux de Fondation SEMAFO sont disponibles à l'adresse www.fondationsemafo.org

L'exportation des produits à base de karité pour permettre aux villages de se développer et d'accéder à une meilleure qualité de vie

En 2010, Fondation SEMAFO a appuyé le développement du secteur du karité, qui regroupe huit coopératives au Burkina Faso. Cette intervention vise à augmenter les exportations burkinabè de produits de beurre de karité par l'entremise d'activités afin de renforcer la compétitivité et l'accès au marché. Ainsi, les représentants du secteur ont reçu une formation sur les exigences du marché de la distribution des produits à base de karité à travers le monde. Ils ont rencontré des distributeurs à Montréal, Toronto et New-York. Fondation SEMAFO a également offert son soutien technique et financier pour la construction d'une savonnerie afin de faciliter et d'augmenter la capacité de production destinée à l'exportation.



Remise des clés de la savonnerie par la directrice générale de Fondation SEMAFO et le directeur national de SEMAFO Burkina Faso

2010

- Création d'un comité consultatif au Burkina Faso pour la définition des besoins
- Envois de matériel scolaire, d'articles médicaux, de vêtements et de mobilier pour un montant de 127 000 \$

720 000 \$ investis dans des projets :

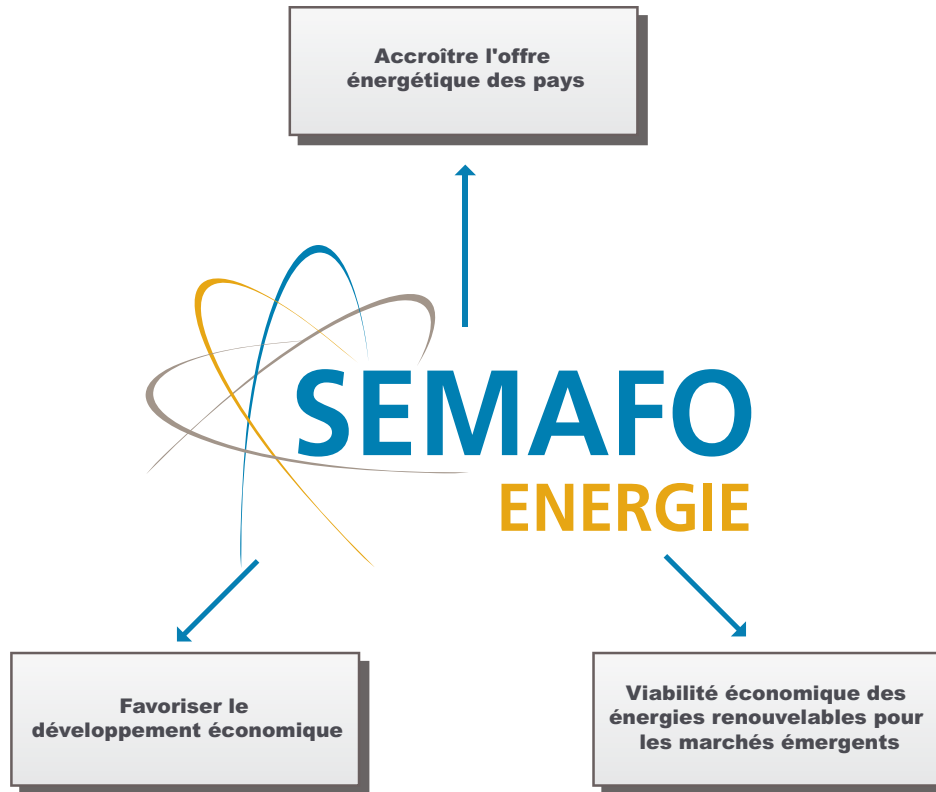
- Construction de huit écoles de niveaux primaire et secondaire
- Mise en place de deux cantines scolaires
- Soutien à la formation des adultes (couturières, menuisiers)
- Construction d'une clinique de santé
- Divers initiatives de soutien financier : interventions chirurgicales, soutien lors d'inondation, lutte contre la famine
- Cinq forages d'eau
- Démarrage de trois projets générateurs de revenus (production de sésame, karité et paprika) - le projet de production de sésame a généré des revenus de 150 000 \$ pour sa première année
- Électrification d'un village en partenariat avec la Société nigérienne d'électricité

2011

- Bonifier des projets générateurs de revenus
- Mettre en place de comités de gestion dans le but de favoriser l'autonomie et le développement des cantines scolaires
- Participer au programme de dépistage du cancer du col de l'utérus en collaboration avec la SOGC (Société des obstétriciens et gynécologues du Canada) et la SOGB (Société des obstétriciens et gynécologues du Burkina Faso)
- Poursuivre la distribution de dons et matériel

L'ACCÈS À L'ÉNERGIE CONSTITUE UN PRÉALABLE AU DÉVELOPPEMENT

SEMAFO Énergie a été créée afin de contribuer à l'augmentation de la production d'électricité de ses pays hôtes. Puisque la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest disposent de ressources énergétiques insuffisantes, avec des taux d'électrification en deçà de 30 %, la croissance économique en souffre. SEMAFO a décidé de mettre son expertise et son savoir-faire à l'œuvre pour faciliter la création d'un consortium qui travaillera en étroite collaboration avec les gouvernements et deviendra un acteur de premier plan dans le secteur énergétique de ces nations.



Le projet principal que SEMAFO Énergie soutient est une centrale d'énergie solaire photovoltaïque de 20 mégawatts au Burkina Faso. De par sa situation géographique de pays enclavé, son manque de ressources en électricité et sa forte croissance démographique, le Burkina Faso est un pays très vulnérable sur le plan énergétique. Ce projet de centrale répond parfaitement aux besoins criants d'électrification de ce pays, constitue une alternative à la dépendance par rapport au pétrole et participera donc à la baisse des importations d'hydrocarbures, dont le coût est en constante augmentation.

Environ 90 % des emplois qui seront créés dans le cadre de ce projet seront des emplois nationaux. La nation burkinabè pourra bénéficier de ce transfert de connaissances et de ce savoir-faire, se prévalant ainsi d'outils qui faciliteront la construction de nouvelles centrales pour les générations futures.

Promoteurs	SEMAFO ÉNERGIE Burkina Gouvernement du Burkina Faso
Dates	2012 : Construction 2013 : Exploitation
Durée de vie	25 ans
Production d'énergie	32 millions kWh / année



Zone d'implantation de la centrale solaire

2010 Burkina Faso : Participation à :

- la finalisation de l'étude de préfaisabilité pour la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 20 mégawatts
- la création d'un partenariat public-privé entre SEMAFO Énergie et le gouvernement (2009)
- l'appel d'offres et sélection d'un consortium pour la construction, la mise en œuvre et la maintenance de la centrale
- la sélection du fournisseur de panneaux solaires

2011 Burkina Faso : Participer à :

- l'étude de faisabilité technique
- la clôture du financement
- le début de la construction

Niger : Participer à :

- la série d'études de préfaisabilité pour trois projets énergétiques, dont une centrale solaire
- L'entente PPP pour un projet hydroélectrique

Guinée : Participer à l'étude de préfaisabilité pour un projet hydroélectrique de 80 mégawatts

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS L'ÉCONOMIE DES PAYS HÔTES

Notre profil financier nous permet d'accomplir notre mission humanitaire et notre engagement envers l'économie de nos pays hôtes.

SEMAFO est très présente dans l'économie des pays où elle exerce ses activités, et représente un moteur de développement. En effet, l'entreprise contribue aux économies locales par les redevances qu'elle verse aux gouvernements, par les taxes et les impôts, par le versement de salaires locaux ainsi que par ses achats locaux. Elle emploie de nombreux travailleurs nationaux et crée également des emplois indirects en faisant travailler des entreprises locales.

Les investissements qui en découlent bénéficient aux secteurs de la santé, de l'éducation, du logement, des transports, de l'environnement, etc., appuyant le quotidien des générations actuelles et préservant la quiétude des générations futures. Que ce soit par sa création d'emplois, par ses redevances et diverses taxes, elle participe aux revenus des États, à leur PIB ainsi qu'au progrès et à la prospérité de ces pays.

Les entreprises locales sont intégrées à part entière dans notre chaîne de valeur, ce qui mène à la création d'emplois indirects et favorise le développement des entrepreneurs nationaux. Les activités minières nécessitent de grands besoins qui engendrent des retombées économiques directes et indirectes sur les collectivités environnantes.

Autres informations au 31 décembre 2010

Chiffre d'affaires net :	323 millions \$
Financement total	
Capitaux propres :	494,4 millions \$
Dette :	14,8 millions \$

Nous nous sommes continuellement efforcés de maintenir un taux minimum d'employés expatriés. Aujourd'hui, ces derniers représentent moins de 5 % de notre effectif total, un nombre qui se situe en deçà de la moyenne de l'industrie.

% d'expatriés par rapport à la main d'œuvre locale par pays	
Burkina Faso	7,5 %
Niger	3,5 %
Guinée	2,5 %

Valeur économique distribuée

La valeur économique générée pour nos partenaires comprend :

- **les coûts opérationnels** : ceux-ci ont été de 99 millions \$ en 2010 et de 95 millions \$ en 2009.
- **la rémunération des salariés et avantages afférents** : nous avons versé près de 32 millions \$ en 2010 en salaires et avantages sociaux, et 26 millions \$ en 2009.
- **le versement aux apporteurs de capitaux** : les intérêts payés se sont élevés à 2 millions \$ en 2010 et à 4 millions \$ en 2009.
- **les versements aux gouvernements** : nous payons des impôts et des redevances dans les pays où nous exerçons nos activités; en 2010, nos impôts et redevances s'élèvent à plus de 20 millions \$, comparé à un montant proche de 11 millions \$ en 2009.

En vertu des conventions minières, SEMAFO a des engagements au titre des redevances gouvernementales qui donnent lieu à des obligations au moment de la livraison de l'or. Cette redevance est établie sur la base d'un pourcentage, spécifique à chacun des pays, de la valeur au marché des onces vendues provenant de la mine. Ce montant fluctue selon la production et le prix de l'or. Il est actuellement de 5 % au Burkina Faso, 5,5 % au Niger et 5 % en Guinée.

- **les investissements dans la communauté** : en 2010, SEMAFO a contribué à plus de 1,1 million \$ de dons à Fondation SEMAFO et de 775 000 \$ en 2009

VALEUR ÉCONOMIQUE DISTRIBUÉE (en milliers de \$)	2010	2009
Coûts opérationnels	98 520	95 003
Rémunération des salariés et avantages afférents	32 318	25 748
Versements aux apporteurs de capitaux	2 150	4 142
Versements aux gouvernements	20 166	10 895
Investissements pour la communauté	1 186	775
Valeur économique distribuée	323 275	240 788

2010 (en milliers de \$)	BURKINA FASO	NIGER	GUINÉE	SIÈGE SOCIAL ET AUTRES	TOTAL
Valeur économique distribuée	224 109	62 154	37 012		323 275
Coûts opérationnels ⁵	51 191	31 885	15 444		98 520
Rémunération des salariés et avantages afférents	16 386	4 350	3 530	8 052	32 318
Versements aux apporteurs de capitaux ⁶	1 990			160	2 150
Versements aux gouvernements ⁷	13 929	3 969	2 213	55	20 166
Investissements pour la communauté	532	642	12		1 186
Valeur économique non répartie	140 081	21 308	15 813	8 267	168 935

Dans l'industrie minière, le principal indicateur économique est le coût de production par once. Ce tableau illustre que le salaire par once produite est de 91,85 \$ au Burkina Faso, 84,79 \$ au Niger et 117,27 \$ en Guinée.

5 Aux fins du calcul de la valeur économique distribuée et de la valeur économique non répartie, les coûts opérationnels comprennent les charges liés aux activités minières, excluant les salaires et avantages sociaux, puisqu'ils apparaissent sur des lignes distinctes aux fins des calculs, ainsi que les dons versés directement aux communautés plutôt que par l'entremise de la Fondation SEMAFO.

6 Les versements aux apporteurs de capitaux comprennent les intérêts versés sur les dettes à long terme.

7 Les versements aux gouvernements comprennent les impôts sur les bénéficiaires et autres taxes ainsi que les redevances.

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LES PRATIQUES DE TRAVAIL ET LES DROITS HUMAINS

Indispensables au succès de notre entreprise, nos employés constituent notre plus grande ressource, tant au siège social qu'en Afrique. Dans les pays où nous exerçons nos activités, l'entreprise emploie de nombreux travailleurs nationaux, avec qui elle entretient des relations constructives. De plus, nous créons des emplois indirects en faisant travailler des entreprises locales, que ce soit au Burkina Faso, au Niger ou en Guinée. Nos sous-traitants étrangers emploient également de la main d'œuvre locale.

Formation des employés nationaux

Nos initiatives de recrutement ont toujours été axées sur l'embauche et la formation de travailleurs nationaux dans le cadre de notre engagement à favoriser le développement des collectivités. L'acquisition de connaissances et de compétences individuelles représente également une étape primordiale du cheminement des communautés dans une dynamique de développement durable. À cet effet, nous encourageons l'apprentissage en facilitant la formation de nos employés nationaux.

Notre objectif : former nos employés afin qu'ils puissent par la suite bénéficier de postes à plus haute responsabilité.



M. Roger LOBBIT, chimiste de formation est entré chez SEMAFO en 2007 au poste d'opérateur métallurgiste. À la suite d'un parcours exemplaire au sein de l'entreprise, il a récemment été promu au rang de cadre supérieur.

Parmi nos douze (12) cadres dirigeants en Afrique, cinq (5) sont des nationaux, dont 1 au Burkina Faso (le directeur national), 2 au Niger (le directeur national et le directeur financier) et 2 en Guinée (le directeur national et le directeur des opérations).



Notre approche : valoriser les formateurs nationaux

Afin de poursuivre la diffusion de la « formation de formateur », débutée en 2009 au Niger et au Burkina Faso, 15 personnes ont été formées pendant deux jours en juin 2010 à Kiniero, en Guinée. Cette formation permet à l'employé de bien comprendre les processus d'apprentissage et aux futurs formateurs, d'explorer les meilleures méthodes d'enseignement.

Partenariat avec des commissions scolaires

En 2010, en collaboration avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys de Montréal et la Commission scolaire de Lac-Abitibi, nous avons développé et offert certaines activités de formation sur mesure, destinées à nos employés nationaux sur nos trois sites. Ces activités s'inscrivent dans la poursuite du développement des compétences opérationnelles de nos employés africains et du développement de la relève future des expatriés en poste. En 2010, 113 personnes ont été formées au Burkina Faso, au Niger et en Guinée, dont 17 formateurs .



Un employé burkinabè étudie au Québec

SEMAFO, en partenariat avec Fondation SEMAFO, a donné une chance supplémentaire à l'un de ses employés qui travaille comme géologue d'exploration depuis deux ans. Monsieur Moussa SINARÉ, burkinabè gradué de l'Université de Ouagadougou et de l'Université de Dakar va bénéficier de deux années d'études en Maîtrise de géologie, à l'Université du Québec à Chicoutimi. Repéré par les géologues de SEMAFO, Monsieur M. SINARÉ est fier de participer à cette première lui offrant une chance de renforcer ses connaissances en géologie.

*À gauche, Michel Crevier, Directeur de la géologie,
Au centre, Moussa SINARÉ, Géologue d'exploration,
À droite, Professeur Damien Gaboury, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)*



Le 28 octobre 2010, pour une troisième année consécutive, SEMAFO a participé à une journée carrière consacrée au domaine minier, organisée par le *Programme de génie des mines* de l'École Polytechnique, à Montréal. Chaque année, SEMAFO remet deux bourses à des étudiants en génie des mines de cette école.

Programme de reconnaissance

Nous mettons tout en œuvre afin de maintenir un milieu de travail favorisant le bien-être, l'excellence et la croissance personnelle de nos employés. En 2010, afin de promouvoir un milieu de travail positif, SEMAFO a lancé son Programme de reconnaissance à l'intention de tous les employés, soulignant, entre autres, la contribution de ces derniers au mieux-être des communautés et les initiatives personnelles créatrices de valeur pour SEMAFO et ses parties prenantes. Dans le cadre de cette première édition, 159 dossiers de candidatures, individuels et par équipe, ont été déposés.

À l'écoute de nos employés

Pour maintenir son capital d'expertises et son savoir-faire, SEMAFO déploie des stratégies de ressources humaines qui permettent d'attirer, de retenir et de mobiliser ses employés. Au cours de l'année 2010, une partie de notre personnel a pris la parole en participant au sondage de la firme Aon Hewitt visant à mesurer l'indice de mobilisation des employés de sociétés canadiennes. Ce sondage a permis d'approfondir sa compréhension des besoins et des attentes de ses employés pour ainsi déployer de nouvelles actions en vue de planifier la relève. En cette première année de participation de SEMAFO à cette étude indépendante, les résultats obtenus auprès de l'ensemble des entreprises sondées ont placé SEMAFO sur la liste très sélecte des « 50 employeurs de choix au Canada », dans sa catégorie, publiée annuellement par Aon Hewitt. Avec un taux de satisfaction de 75 %, soit 19 % plus élevé que la moyenne du groupe de référence (« Ressources naturelles »), SEMAFO se situe parmi les entreprises ayant le plus haut niveau de mobilisation. Seuls les employés canadiens (siège social et expatriés) ont participé à ce sondage.

Respect des droits humains

SEMAFO et ses employés expatriés agissent en tant qu'invités dans les pays hôtes. Nous protégeons la dignité et les croyances de chaque être humain. Le respect, première de nos valeurs corporatives, prend ici tout son sens. Nous mettons tout en œuvre afin de créer une atmosphère respectueuse de nos employés, de nos sous-traitants, des communautés vivant à proximité de nos activités, des gouvernements qui nous accueillent et de la population en général. C'est ainsi que nos employés expatriés sont tenus de respecter les lois, l'ordre public ainsi que les us et coutumes de leur pays d'affectation. En signant leur convention d'emploi, ces employés s'engagent à se comporter et à agir de façon responsable.

Conventions collectives

La discrimination en matière d'emploi, le travail des enfants et le travail forcé sont absolument bannis de nos pratiques. SEMAFO reconnaît que la liberté d'association et l'opportunité de négociation sont un des droits fondamentaux que nos salariés peuvent exercer en toute liberté.

Au 31 décembre 2010, 2 018 personnes travaillaient pour SEMAFO, dont 1 128 employés. Plus de 85 % de nos employés sont couverts par une convention collective, incluant la grande majorité de nos employés nationaux.



EFFECTIF TOTAL	EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2010
Siège social	54
Expatriés	102
Burkina Faso (nationaux)	632
Niger (nationaux)	756
Guinée (nationaux)	474
Total	2 018

2010

- Mise en place du *Programme de reconnaissance* pour les employés
- Formation de gestionnaires sur la reconnaissance des employés
- Première participation au sondage de mobilisation des employés de la firme Aon Hewitt
- Classement parmi les « 50 employeurs de choix au Canada »
- Renouvellement du *Protocole d'entente* (convention collective) en Guinée

2011

- Élargir notre programme de formation
- Perfectionner notre culture de reconnaissance
- Maintenir notre position parmi les « 50 employeurs de choix au Canada »
- Renouveler le *Protocole d'entente* au Niger et au Burkina Faso

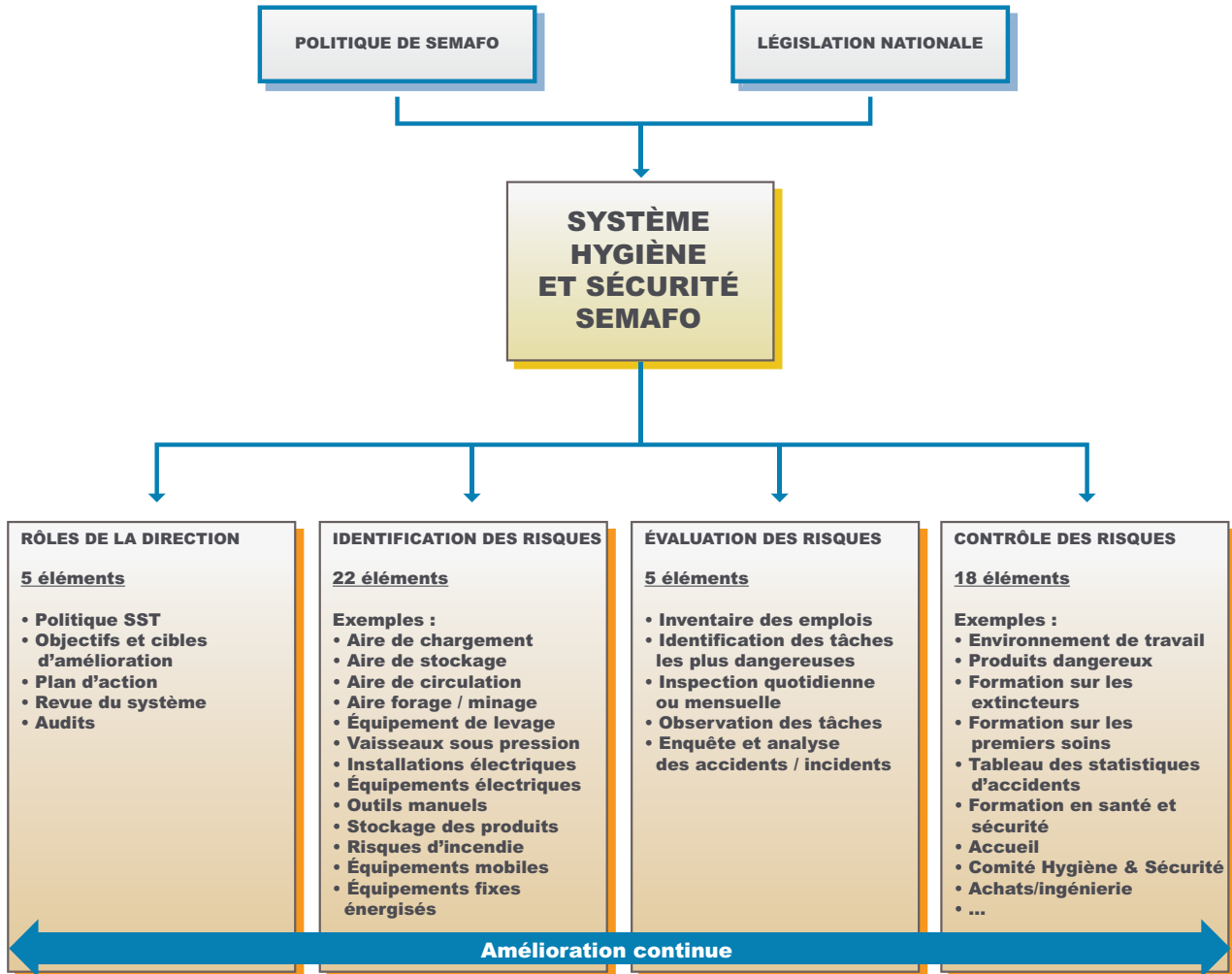
NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

La sécurité est au cœur de notre culture d'entreprise. SEMAFO met tout en œuvre pour créer et maintenir un environnement de travail sécuritaire, tant pour ses employés que pour ses sous-traitants. Qu'il s'agisse d'exploration ou de production, nos pratiques en matière de santé, d'hygiène et de sécurité sont rigoureuses; cet engagement se traduit par une politique corporative en santé et sécurité appuyée par un système de gestion que nous appliquons à l'ensemble de nos sites.

Système d'hygiène et sécurité de SEMAFO

Le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail de SEMAFO cadre parfaitement avec notre stratégie de gestion des risques. La structure qui en découle place nos employés au cœur du processus et permet d'identifier, d'évaluer et de contrôler les risques inhérents à notre métier. Dans un processus d'amélioration continue, il permet de réduire les risques d'accidents, de se conformer aux législations des pays dans lesquels nous exerçons nos activités ainsi que d'optimiser les performances générales de SEMAFO.

De la même manière, nous exigeons de nos fournisseurs et de nos entrepreneurs le respect de nos standards de santé et sécurité, notamment en nous assurant qu'ils travaillent à l'intérieur de nos normes de sécurité. Par exemple, nous exigeons pour tous le port de l'équipement de sécurité sur nos sites.



Formation en santé et sécurité

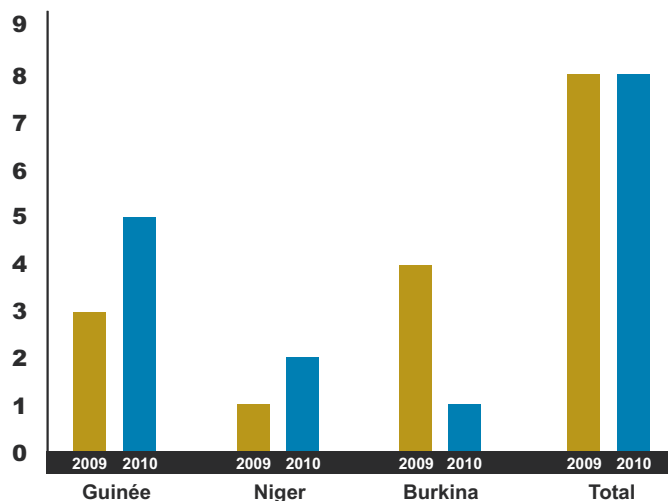
Nos employés sont formés sur des thèmes, tels que le travail en hauteur, la lutte contre les incendies, la manipulation de ponts roulants, la sensibilisation à la politique de santé et sécurité, la sécurité en laboratoire, etc. De même, nous veillons à ce que nos sous-traitants soient respectueux de nos pratiques en termes de santé et sécurité tout en les assurant d'un milieu de travail sécuritaire.

Digne de mention

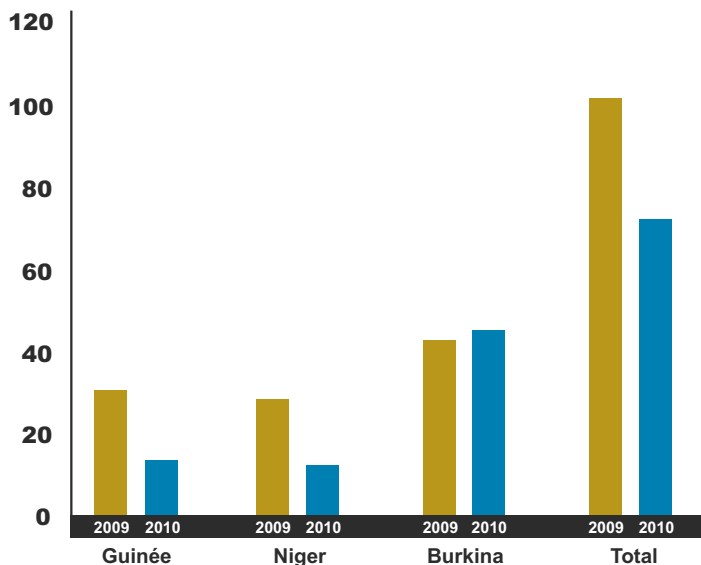
Une réalisation digne de mention à notre mine au Burkina Faso qui hisse SEMAFO parmi les meilleures entreprises minières en Afrique de l'Ouest et dans le monde : 419 jours sans accident avec arrêt de travail à Mana, entre juillet 2009 et septembre 2010. Bien que ces chiffres constituent une performance dans le monde minier, nous visons à améliorer ce record.

Fruit d'un effort collectif et quotidien, cette réussite indique que tous les employés adoptent une approche d'équipe afin d'assurer la sécurité au travail. La contribution de chacun est essentielle pour minimiser les risques d'accident. Les employés sont très fiers de contribuer à cette marque quotidienne, constituant un aide-mémoire et nous rappelant que chaque jour nous devons demeurer vigilants.

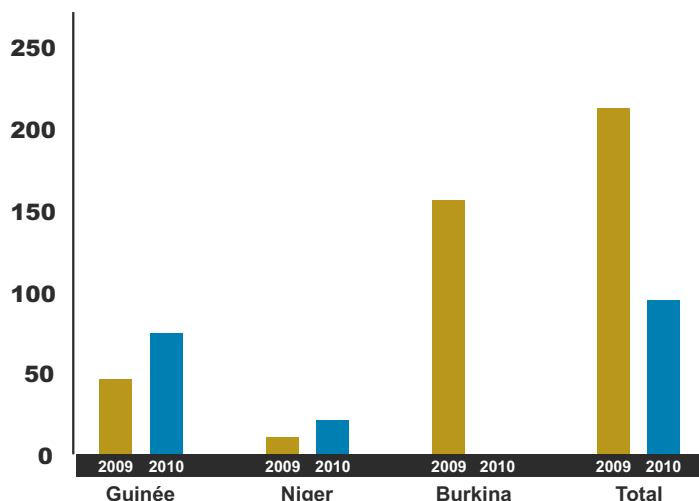
NOMBRES D'ACCIDENTS AVEC ARRÊTS (AAR)



NOMBRES D'ACCIDENTS SANS ARRÊT (ASR)



NOMBRE DE JOURS DE TRAVAIL PERDU



Ces informations relatives à notre performance en santé et sécurité prennent en compte uniquement les employés de SEMAFO.

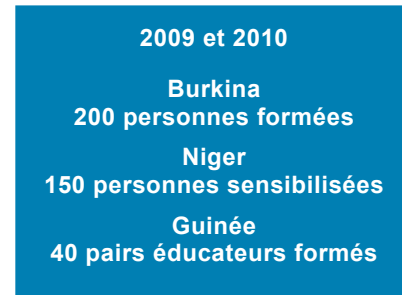
Sensibilisation et formation sur le VIH/SIDA

Plus qu'un problème de santé publique, le VIH/SIDA constitue un problème de développement.

Burkina Faso : le comité de lutte contre le VIH/SIDA de la mine Mana a organisé du 20 au 28 décembre la semaine de sensibilisation au VIH/SIDA ainsi qu'à l'abus d'alcool. Cette semaine se déroule chaque année au bénéfice des travailleurs et des populations avoisinantes. Outre les séances de formation, des causeries sont organisées par secteur d'activité et des outils sont mis en place afin de communiquer l'événement au plus grand nombre.

Niger : en partenariat avec l'ONG LAFIA MATASSA (Jeunes médecins luttant contre les IST-SIDA), des séances de sensibilisation sur le VIH/SIDA sont organisées pour nos employés et les populations des villages environnants.

Guinée : des séances de formation de cinq jours ont été offertes afin de former des pairs éducateurs. Ces éducateurs pourront par la suite animer des séances sur les comportements à risque en matière de IST/VIH/SIDA et de paludisme.



Clinique médicale

SEMAFO possède une clinique médicale sur chacun de ses trois sites miniers avec du personnel médical national, des médecins et du personnel infirmier.

Ces cliniques ont pour mission principale d'assurer un service médical d'urgence pour tout le personnel de SEMAFO. De plus, les médecins visitent régulièrement les villages qui se situent autour des sites miniers afin de soigner la population. Nous assumons la rémunération des infirmiers affectés aux dispensaires des villages environnants et effectuons des évacuations sanitaires de la population vers les capitales lorsque les services d'état sont dans l'impossibilité de le faire.

En 2008 et en 2010, nous avons procédé à un audit de nos structures de santé avec l'aide de SOS International, une entreprise spécialisée dans les services de sécurité des personnes, tels le rapatriement des expatriés et les services de santé. Ses champs d'intervention vont du service conseil jusqu'à la mise en place et la gestion de cliniques médicales. Les recommandations de l'audit de novembre 2010 sont en mode d'implantation.

Suite à l'audit tenu en 2008, la formation du personnel médical ainsi que l'acquisition de matériel médical spécialisé ont constitué les principales priorités. Ainsi, en 2009, une formation de deux semaines en médecine d'urgence a été offerte à notre personnel médical en Afrique par un médecin urgentiste consultant de SOS International. De plus, nous avons équipé nos trois cliniques de matériel médical moderne et spécialisé, incluant un réanimateur cardiaque.



En appui à sa politique de santé et sécurité, SEMAFO a notamment mis en place :

- un processus de sécurisation continue des lieux de travail, en vertu de quoi, près d'une centaine d'améliorations ont été réalisées ces deux dernières années, tant au niveau des équipements que des postes de travail;
- des activités structurées, par exemple, des visites quotidiennes des lieux de travail et des inspections mensuelles des extincteurs;
- une participation quotidienne des responsables en santé et sécurité aux réunions de production afin d'être en liaison directe avec les superviseurs et corriger au jour le jour les anomalies;
- un comité de santé et sécurité national sur chacun des sites qui apporte des suggestions et offre son support dans le travail quotidien;
- un calendrier de rencontres avec les délégués du personnel afin de traiter de diverses questions de santé sécurité, hygiène industrielle, suivi des activités du Comité de santé et sécurité, visites médicales, etc.;
- une visite annuelle du comité de l'environnement, de la santé et sécurité et du développement durable sur les sites de SEMAFO ainsi qu'une visite périodique du conseil d'administration.



2010

- Élaboration de la politique corporative en santé et sécurité
 - Mise en place d'un programme d'hygiène au Burkina Faso
 - Début de la campagne de sensibilisation au VIH/SIDA au Niger
 - Mise en place de plusieurs outils de sensibilisation
-

2011

- Réaliser un audit en santé et sécurité
- Consolider notre programme d'hygiène et de sécurité sur les sites du Niger et de la Guinée
- Renforcer notre programme de formation et de sensibilisation
- Développer des programmes de communication sur les sites



POLITIQUE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ

La présente politique constitue l'engagement de SEMAFO en matière de santé et sécurité et énonce les principes directeurs de SEMAFO en ces domaines. SEMAFO s'engage à promouvoir un milieu de travail sain et sécuritaire par l'amélioration continue de ses connaissances, de sa compréhension des enjeux et de ses performances.

Notre but est de respecter nos employés, de protéger et de promouvoir leur santé et leur sécurité. SEMAFO met ainsi tout en œuvre pour assurer la sécurité de son personnel contre les risques et les situations exceptionnelles qui pourraient survenir dans l'exercice de ses activités. Cette politique contribue au respect de nos valeurs et bénéficie à l'ensemble des employés, des communautés là où nous exerçons nos activités, des fournisseurs et des actionnaires de SEMAFO.

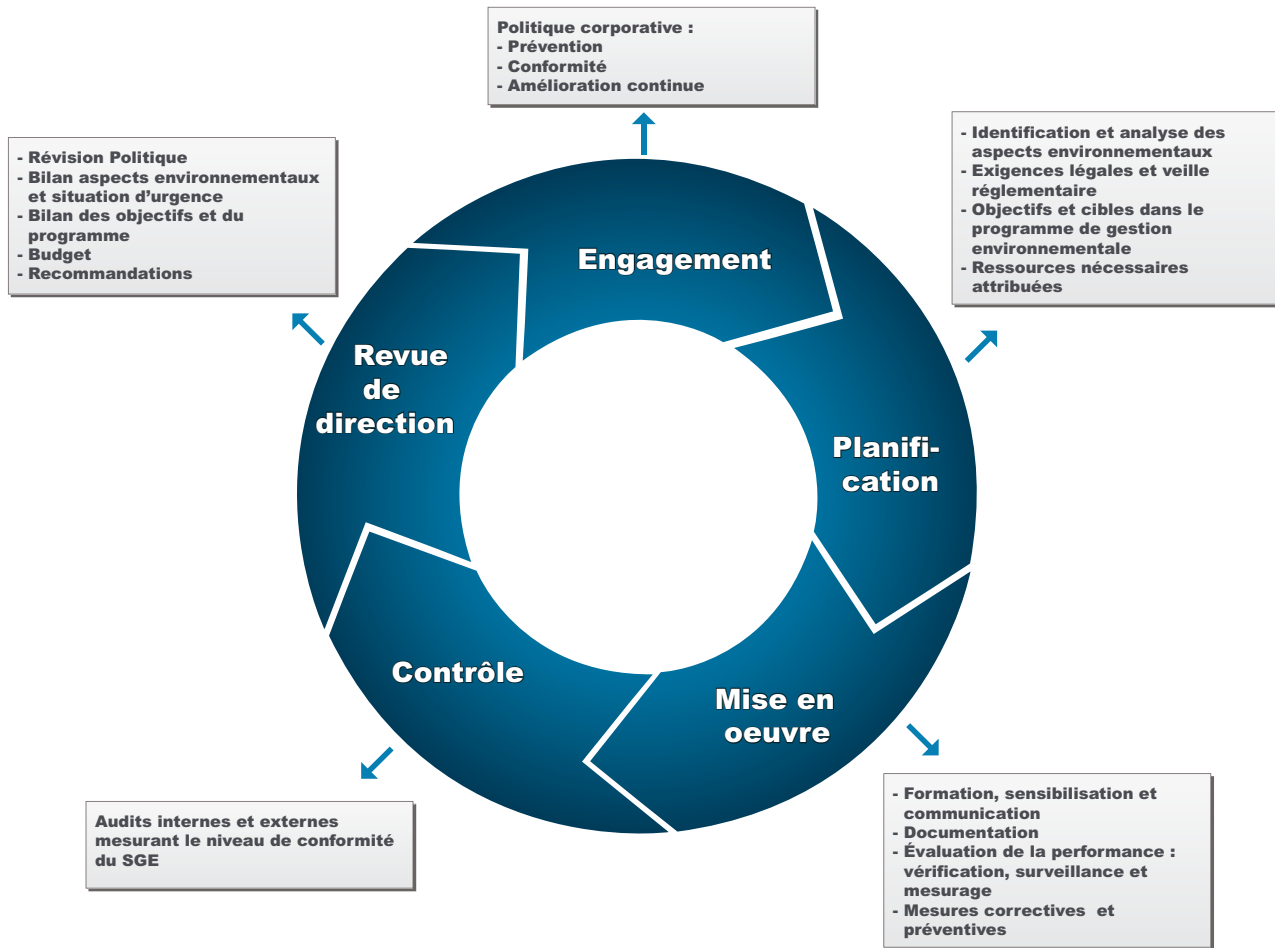
Nous encourageons et reconnaissons chaque employé dans le soutien actif de cette politique et dans leur contribution dans la mise en œuvre des principes directeurs suivants :

- *faire de la santé et sécurité une partie intégrante du processus de gestion et de décision afin de promouvoir une véritable culture de santé et sécurité au sein de SEMAFO;*
- *assurer à nos employés de toutes les installations un environnement de travail qui les encourage à contribuer à la réalisation des objectifs de santé et sécurité en fournissant l'expertise, la formation et les infrastructures nécessaires;*
- *respecter les lois, règlements et autres exigences applicables en matière de santé et sécurité;*
- *exiger de nos fournisseurs et de nos entrepreneurs le respect de nos standards de santé et sécurité;*
- *maintenir un système de gestion de la santé et sécurité en conformité avec les normes appropriées en améliorant de manière continue nos façons de faire;*
- *considérer les exigences santé et sécurité dès la conception de nos projets en mettant en œuvre des programmes d'analyses de risques ainsi que des plans de mesures d'urgence et de sécurisation de nos installations;*
- *encourager auprès de nos employés et toute autre partie intéressée par la santé et la sécurité, un mode de communication ouvert, transparent et basé sur les faits;*
- *déposer annuellement auprès du Comité de l'environnement, de la santé et sécurité et du développement durable, un rapport portant sur la performance de SEMAFO en matière de santé et sécurité.*

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA BIODIVERSITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

À l'instar d'autres industries, l'industrie minière aurifère doit relever des défis majeurs au niveau environnemental. SEMAFO reconnaît qu'une gestion environnementale judicieuse et responsable est essentielle pour mener à bien ses activités minières. Afin de minimiser son empreinte environnementale, l'entreprise a implanté un système de gestion environnementale, tandis que des audits sont effectués par des entreprises indépendantes, dont les recommandations alimentent le processus d'amélioration continue de l'entreprise.

SYSTÈME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE



L'action de nos professionnels en environnement englobe la gestion de l'eau et des déchets, la gestion des incidents et des risques environnementaux, le suivi de la qualité de l'environnement, la prévention des nuisances possibles ainsi que l'implantation de programmes de formation et de sensibilisation des employés. Toutes les données relatives à chacune de nos trois mines sont compilées dans un rapport mensuel. De même, la remise en valeur et la réhabilitation de nos mines font partie des responsabilités et de l'action quotidienne de nos professionnels.

CONFORMITÉ

Respecter la réglementation en cours dans nos pays hôtes constitue l'un de nos principes directeurs en matière d'environnement, domaine où SEMAFO agit de manière à être une référence pour son industrie. Nous aspirons à respecter les normes canadiennes, généralement plus élevées que les normes de nos pays hôtes. En 2010, nous avons reçu deux visites d'inspection des autorités du Niger afin de procéder à un audit environnemental. La mission gouvernementale a salué le travail accompli en matière de protection de l'environnement.

EFFORTS POUR L'UTILISATION PARCIMONIEUSE DE L'EAU

Afin de diminuer les risques environnementaux et de limiter sa consommation d'eau naturelle, SEMAFO exerce un suivi systématique et travaille constamment à l'amélioration de sa performance au chapitre du recyclage et de la réutilisation de l'eau dans ses usines de traitement. De fait, nous optimisons continuellement nos procédés de traitement afin de maintenir un pourcentage de consommation en usine (m³ d'eau par tonne de minerai traité) le plus bas possible et un pourcentage de recyclage de l'eau usée le plus élevé possible.

Années / Sites	% D'EAU RECYCLÉE (PARC À RÉSIDU) UTILISÉE À L'USINE			EAU UTILISÉE PAR TONNE DE MINERAI TRAITÉE (m ³ /t)		
	Mana*	Samira	Kiniero**	Mana*	Samira	Kiniero**
2007	N/A	27	67	N/A	2,3	1,7
2008	N/A	17	77	N/A	2,5	1,5
2009	65	34	75	1,5	1,9	1,7
2010	56	42	71	1,1	2,0	1,5

* Les données annuelles sont disponibles depuis 2009 (ouverture de la mine en 2008)

** Les pluies abondantes en Guinée captées dans le parc sont retournées à l'usine

Dans nos trois mines, les sites d'implantation des parcs à résidus ont été sélectionnés suite à des études de sol minutieuses, réalisées par des firmes externes afin de confirmer la compatibilité du terrain avec la vocation projetée. Lors de la construction et l'opération subséquente des parcs à résidus, les risques d'infiltration d'eau contaminée sont vérifiés et toutes les mesures sont prises pour limiter les risques de pollution. La construction et l'entretien (rehaussement de digue) des parcs sont réalisés sur la base de plans et de devis d'ingénieurs externes, tandis que, la qualité des travaux réalisés est contrôlée par des laboratoires externes. Le mode de gestion des dépôts des résidus est suivi et optimisé, notamment par la création de plages protectrices en bordure des digues qui permettent de retenir l'eau loin des digues limitant ainsi la possibilité de fuites. Des puits d'observation de l'eau souterraine sont également aménagés autour des parcs à résidus pour s'assurer de l'absence de contamination. Les périmètres des parcs à résidus sont entièrement clôturés afin d'empêcher l'accès du bétail et des gros animaux sauvages à l'eau du parc. Enfin, des canons sonores sont installés pour éloigner les oiseaux.

QUALITÉ DE L'EAU



La qualité de l'eau autour de nos installations est contrôlée d'une part, par des prélèvements hebdomadaires et d'autre part, par des analyses trimestrielles plus détaillées. Ces analyses sont réalisées dans des laboratoires externes reconnus. Nos analyses incluent un contrôle bactériologique de l'eau de consommation distribuée par les réseaux d'aqueduc de nos sites. Les résultats sont comparés aux différentes normes en vigueur dont celles de la Banque Mondiale, de l'Organisation Mondiale de la Santé, de l'Union Européenne et de la législation spécifique aux pays où nous exerçons nos activités.

IMPACTS POSITIFS DE NOS ACTIONS EN ENVIRONNEMENT

- Maintien d'une réserve d'eau permanente à nos barrages
- Maintien d'une source d'approvisionnement en eau pour les animaux domestiques venant s'abreuver au barrage, incluant pendant les périodes de sécheresse
- Création et maintien d'une zone propice à la pêche
- Zone protégée



GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS

Les résidus reliés au minerai traité sont rejetés dans nos parcs à résidus de façon sécuritaire et contrôlée (parcs entièrement clôturés). Quant aux déchets spéciaux, comme ceux provenant de l'infirmerie, ils sont récupérés et incinérés dans un incinérateur conçu à cette fin.

Un système de collecte des huiles usées en place à nos trois mines permet de récupérer les huiles usées générées par nos activités. Ces huiles sont acheminées aux centres de traitement via notre fournisseur d'hydrocarbures aux fins de recyclage. De la même manière, nos batteries et piles usées sont récupérées par des recycleurs autorisés.

GESTION DU CYANURE

SEMAFO est sensible aux préoccupations soulevées par le risque associé au transport, au stockage et à la manutention du cyanure, utilisé par notre industrie. Pour limiter ce risque nous achetons cette matière auprès de fabricants qui appliquent des procédures rigoureuses de fabrication, d'emballage et de transport.

MINÉRAI TRAITÉ (en tonnes)			
Années / Sites	Mana*	Samira	Kiniero
2008	773 700	1 521 400	558 900
2009	1 401 700	1 505 900	492 200
2010	1 947 800	1 207 500	469 900
CYANURE (en tonnes)			
Années / Sites	Mana*	Samira	Kiniero
2008	717	1 893	347
2009	780	1 552	389
2010	930	1 479	280
CYANURE PAR TONNE DE MINÉRAI (en kg)			
Années / Sites	Mana*	Samira	Kiniero
2008	0,93	1,24	0,62
2009	0,56	1,03	0,79
2010	0,48	1,22	0,60

* Août à décembre 2008 (5 mois)

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Années / Sites	TOTAL kWh CONSOMMÉS			LITRES DE CARBURANT		
	Mana	Samira	Kiniero	Mana	Samira	Kiniero
2008	20 467 876	25 924 573	9 284 818	5 381 267	3 285 738	3 048 271
2009	36 755 742	26 453 729	9 831 997	9 746 774	3 849 275	3 148 002
2010	47 345 795	24 798 478	9 899 408	12 837 995	4 293 802	3 187 775

Une partie des besoins d'énergie de la mine de Samira Hill étant comblés par son accès au réseau d'électricité national, ceci limite sa consommation de carburant.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

CO ² total (en kg)	GAZ À EFFET DE SERRE			DONT LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ		
	Mana	Samira	Kiniero	Mana	Samira	Kiniero
2008	-	25 595 136	17 964 760	-	8 542 919	7 925 506
2009	44 994 822	24 987 091	18 420 915	25 341 613	10 008 114	8 184 805
2010	57 863 135	27 978 153	18 076 652	33 378 787	11 163 885	8 288 215

Nos sources directes d'émissions de gaz à effet de serre incluent l'utilisation de carburant pour notre flotte de camions et notre machinerie minière ainsi que la génération d'électricité sur nos trois sites.

RÉHABILITATION PROGRESSIVE ET RESTAURATION FUTURE DES SITES MINIER

Le plan de réhabilitation de la mine Mana, élaboré en 2010 sera révisé tous les 3 ans. Les coûts de restauration sont estimés actuellement à 4 100 000 \$. Chaque année, un montant est déposé dans un compte en fiducie auprès du gouvernement du Burkina Faso.

Bien avant l'ouverture de nos mines, nous planifions leur réhabilitation dans un plan préliminaire relié à nos études d'impact sur l'environnement. Nous avons adapté nos opérations en fonction des plans de la réhabilitation de nos sites et révisons périodiquement ces plans afin de consolider nos mesures de protection et de compensation. Chacun des plans définit des objectifs environnementaux clairs sur la réhabilitation des sites. Il comporte notamment les exigences et les activités liées à la mise hors service, le démantèlement, la restauration et la post-fermeture. Il décrit les actions nécessaires relativement aux fosses, aux aires d'entreposage

de minerais, au parc à résidus, au barrage d'eau, à l'usine de traitement, aux camps d'habitation, etc. Nos objectifs sont de respecter toutes les obligations légales et réglementaires nationales et internationales; de réhabiliter le site afin qu'il présente, à long terme, une configuration stable et qu'il permette un usage final le plus compatible possible avec la vocation de la région; de supprimer les risques pour la santé, la sécurité et la salubrité publiques; de développer et appliquer progressivement le plan de réhabilitation pendant l'activité de la mine; de minimiser les impacts socio-économiques négatifs attribuables à la fermeture de la mine; il prévoit également des moyens financiers qui permettront de réaliser les activités prévues tout en atteignant les objectifs de notre politique environnementale.



Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de restauration progressive, le service Environnement de SEMAFO en Guinée produit le matériel végétal (pépinière d'essences forestières et fruitières) chaque année en vue de procéder au reboisement des zones à restaurer. Cette activité a débuté en 2002 et se poursuit chaque année. Jusqu'à 50 000 plants sont produits et transplantés chaque année.



Afin de nous préparer pour la restauration future du site minier de Samira, le service Environnement au Niger plante des arbustes pour évaluer les essences les mieux adaptées et en même temps réaliser un début de reboisement. Ce programme a commencé en 2007 et se poursuit depuis. Nous creusons autour des plans une demi-lune qui gardera une réserve d'eau pour plusieurs heures ou plusieurs jours après un orage.

COÛTS ESTIMÉS POUR LA RÉHABILITATION

SITES	DERNIÈRE RÉVISION	COÛTS ESTIMÉS À LA DATE DE RÉVISION
Mana, Burkina Faso	2010	4 100 000 \$
Samira, Niger	2008	3 500 000 \$
Kiniero, Guinée	2008	2 000 000 \$

2010

- Aucun accident environnemental significatif dans nos mines
- Élaboration de notre politique corporative en environnement
- Progrès significatifs dans notre système de gestion de nos résultats d'analyse

2011

- Développer notre système de gestion environnementale
- Développer nos indicateurs de performance et améliorer la collecte des données
- Mettre à jour nos programmes de formation en environnement, notamment en suivi environnemental
- Avancer dans notre projet de devenir signataire de l'*International Cyanide Management Code for the Gold Mining Industry*

POLITIQUE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

La présente politique constitue l'engagement de SEMAFO en matière d'environnement et énonce les principes directeurs de SEMAFO en ce domaine. SEMAFO s'engage à promouvoir le respect de l'environnement par l'amélioration continue de ses connaissances, de sa compréhension des enjeux et de ses actions.

SEMAFO reconnaît qu'une gestion appropriée de l'environnement est essentielle pour mener à bien ses opérations dans le cadre de ses activités minières. Par conséquent, notre but est de minimiser nos impacts environnementaux résultant de nos procédés et de nos activités. SEMAFO met tout en œuvre afin de protéger l'environnement contre les risques qui pourraient survenir dans l'exercice de ses activités et encourage toute action qui contribue à une gestion responsable des ressources naturelles. Cette politique contribue au respect de nos valeurs et bénéficie à l'ensemble des employés, des communautés là où nous exerçons nos activités, des fournisseurs et des actionnaires de SEMAFO.

Nous encourageons et reconnaissons chaque employé dans le soutien actif de cette politique et dans leur contribution dans la mise en œuvre des principes directeurs suivants :

- *faire de l'environnement une partie intégrante du processus de gestion et de décision et intégrer les critères environnementaux dès la conception de nos projets, qu'il s'agisse de construction, de transformation de toute structure ou bien d'achat de matériel et d'équipement ;*
- *mettre en place un système de gestion environnementale efficace en s'imposant des cibles mesurables en matière d'environnement et particulièrement, a) prévenir la pollution et les émissions de manière optimale, b) encourager l'utilisation parcimonieuse de l'eau, de l'énergie et autres ressources naturelles, c) limiter la production de déchets et les éliminer de façon responsable, d) pratiquer la réduction à la source, le réemploi et le recyclage des ressources ;*
- *réhabiliter le milieu affecté par nos opérations afin de le retourner autant que possible à son état naturel ou initial et assurer une sécurité et une stabilité de terrain à long terme lorsque nos activités auront cessées ;*
- *fournir à nos employés les outils, l'expertise et la formation nécessaire pour qu'ils puissent appliquer cette politique et qu'ils soient motivés à se responsabiliser et se conformer à notre système de gestion environnementale lors de l'accomplissement de leurs tâches ;*
- *respecter la réglementation environnementale applicable ;*
- *sensibiliser nos employés, nos fournisseurs et nos entrepreneurs au respect de notre système de gestion environnementale et au respect de l'esprit de cette politique ;*
- *mettre en place des programmes d'analyses de risques ainsi que des plans de mesures d'urgence ;*
- *réaliser des audits environnementaux, en interne et en externe, afin d'établir notre degré de conformité de notre gestion environnementale et du respect de cette politique ;*
- *mettre en place des mécanismes de veille réglementaire et de consultation avec les parties prenantes afin d'être à l'affût de l'évolution des aspects réglementaires environnementaux pouvant affecter la conduite des opérations ;*
- *déposer annuellement auprès du Comité de l'environnement, de la santé et sécurité et du développement durable, un rapport portant sur la performance de SEMAFO en matière d'environnement.*

INDICATEURS GRI

CATÉGORIE	PAGE
1.1 STRATÉGIE ET ANALYSE	7 – 8
2. PROFIL DE L'ORGANISATION	
2.1 Nom de l'organisation	SEMAFO inc.
2.2 Principaux produits et/ou services	3
2.3 Structure opérationnelle de l'organisation, avec description des principales divisions, entités opérationnelles, filiales et coentreprises.	6
2.4 Lieu où se trouve le siège de l'organisation	40
2.5 Nombre de pays où l'organisation est implantée et nom des pays où soit l'exploitation est majeure	3
2.6 Nature du capital et forme juridique	6
2.7 Marchés où l'organisation opère avec répartition géographique, secteurs desservis et types de clients ou de bénéficiaires	3
2.8 Taille de l'organisation et plus particulièrement :	
• le nombre de salariés	• 23
• le chiffre d'affaires	• 19
• le financement total	• 19
• la quantité de produits	• 261 100 onces d'or
2.9 Changements significatifs de la taille, de la structure de l'organisation ou de son capital au cours de la période	Aucun changement significatif
2.10 Récompenses reçues au cours de la période de reporting	5
3. PARAMÈTRES DU RAPPORT	
3.1 Période considérée	Janvier 2010 à décembre 2010
3.2 Date du dernier rapport publié	Premier rapport
3.3 Cycle considéré	Annuel
3.4 Personne à contacter pour toute question sur le rapport	developpementdurable@semafo.com
3.5 Processus de détermination du contenu du rapport	14
3.6 Périmètre du rapport	2
3.7 Indication des éventuelles limites spécifiques du champ ou du périmètre du rapport	2
3.8 Principes adoptés pour la communication des données concernant les coentreprises, filiales	6
3.10 Explication des conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs et des raisons de cette reformulation	N/A – PREMIER RAPPORT
3.11 Changements significatifs, par rapport à la période couverte par les rapports antérieurs, du champ, du périmètre ou des méthodes de mesure utilisées dans le rapport.	N/A – PREMIER RAPPORT
3.12 Tableau identifiant l'emplacement des éléments d'information requis dans le rapport	38-39

CATÉGORIE	PAGE
4. GOUVERNANCE	
4.1 Structure de gouvernance de l'organisation y compris les comités relevant du plus haut organe de gouvernance	12
4.2 Indiquer si le président du conseil d'administration est aussi un administrateur exécutif	12
4.3 Pour les organisations ayant un système de conseil d'administration, indiquer le nombre d'administrateurs indépendants et/ou non exécutifs.	11
4.4 Mécanismes permettant aux actionnaires et aux salariés de faire des recommandations ou de transmettre des instructions au conseil d'administration	11
4.14 Liste des groupes de parties prenantes inclus par l'organisation	10
4.15 Base d'identification et sélection des parties prenantes avec lesquelles dialoguer	14

CATÉGORIE INDICATEUR	PAGE
ÉCONOMIE	
EC1 : Valeur économique directe créée et distribuée	20
EC7 : Procédure d'embauche locale et proportion de cadres dirigeants embauchés localement	21
EC8 : Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et des services	16 et 27
EC 9 : Compréhension et description des impacts économiques indirects significatifs	19
ENVIRONNEMENT	
EN1 : Consommation de matières en poids ou en volume	34
EN3 : Consommation d'énergie directe répartie par source d'énergie	34
EN10 : Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée	32
EN14 : Stratégies, actions en cours et plans futurs de gestion des impacts sur la biodiversité	35
EN16 : Émissions totales, directes ou indirectes, de gaz à effet de serre	35
EN28 : Montant des amendes et sanctions non pécuniaires pour non-respect des lois et des réglementations environnementales	33 (Aucune amende ou sanction)
EMPLOI, RELATIONS SOCIALES ET TRAVAIL DÉCENT	
LA4 : Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	23
LA8 : Programmes d'éducation, de formation, de conseil, de prévention et de maîtrise des risques mis en place pour aider les salariés, leur famille ou les membres des communautés locales	27
SOCIÉTÉ	
SO1 : Nature, portée et efficacité de tout programme	16 et 36
SO8 : Montant des amendes significatives et nombre total de sanctions pour non-respect des lois et des réglementations	Aucune sanction

Invitations à faire des commentaires à developpementdurable@semafo.com



**UNE EXPERTISE INTERNATIONALE
UN ENGAGEMENT HUMAIN**

SEMAFO inc.
750, Boulevard Marcel-Laurin
Bureau 375
Saint-Laurent (Québec)
H4M 2M4 CANADA
Téléphone : 514-744-4408
Sans frais : 1-888-744-4408

Contact : developpementdurable@semafo.com

www.semafo.com